

LE MAYET-DE-MONTAGNE



Bulletin d'informations municipales
2022

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS



Des Gâteaux et du Chocolat
Marie SOUCHON
Florent THOMAS



Lentilles et Pois Cassés
Mélanie DRU



VIVAL
Corinne ROCHE



BIKER'S ROAD
Philippe GODEAU



Société Mayétoise de Dépannage
Jean-Claude DESSALCES



Des commerçants dynamiques et qui soutiennent aussi la jeunesse de notre territoire.

Tous ont répondu présents pour soutenir une action en faveur des adolescents de notre montagne en offrant des lots, des bons d'achat pour la tombola organisée dans le cadre du Marché de Noël du Mayet-de-Montagne.

Un GRAND MERCI à eux pour leur implication dans la vie du territoire.

LE MOT DU MAIRE

Chères Mayetoises, chers Mayetois

Nous avons tourné la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et nous ouvrons cette nouvelle année avec les mêmes craintes, les mêmes peurs.

Malgré tous les efforts réalisés et même si au cours de l'année passée la grande majorité des activités ont pu reprendre, cette pandémie laisse un impact important dans notre société.

La vie économique de nos entreprises a été bousculée et la poursuite des activités dans nos associations sportives et culturelles ainsi que dans le milieu scolaire ont été et restent compliquées.

Toute cette année, nous avons dû nous appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs. Et nous avons, heureusement, pu apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions, comme lors de la fête du 14 juillet, de l'inauguration de la Place aux Foires avec son concert sous le kiosque ou encore dernièrement lors du repas des aînés.

En dépit des contraintes, nous continuerons la poursuite de nos projets. Nous réaliserons et avancerons sur les travaux majeurs décidés dans notre programme et encouragerons les responsables d'entreprises, de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture et les professions libérales qui osent s'engager dans la vie économique.

Ils sont un maillon indispensable à la vie locale et l'activité économique, je ne cesse de le répéter, est essentielle à notre commune.

Le Mayet de Montagne est un village dynamique empreint de l'attrait pour cette ruralité moderne. Un regain immobilier se traduit par la vente de plusieurs parcelles au lotissement « Buisson », par la signature de nouveaux permis de construire. De nouveaux entrepreneurs, artisans, commerçants créent ou se développent sur notre territoire.

Le Mayet est une belle commune, reconnue pour sa dynamique associative. Je tiens à féliciter les présidents d'associations et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale, riche dans le bien vivre ensemble et tous mes remerciements vont à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village.

Je suis le Maire de toutes les Mayetoises et de tous les Mayetois. Pour autant, chacun doit être conscient qu'un maire ne peut pas tout résoudre et ne peut pas dire oui à tout. Je saurai malgré tout accompagner et orienter les diverses sollicitations, en ayant qu'un seul objectif : servir l'intérêt général.

Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble. Et l'actualité nous montre que nous allons encore devoir faire face à des difficultés de tous ordres.

Raison de plus pour se serrer les coudes, s'entraider, et faire de 2022 une année solidaire !

Enfin je vous rappelle aussi les rendez-vous importants en 2022 : les élections présidentielles des 10 et 24 avril, et les élections législatives des 12 et 19 Juin. Ces moments démocratiques sont essentiels pour notre pays. Voter est en effet un droit, c'est aussi un acte citoyen, et ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour vous.

Je compte donc sur vous pour que nous retrouvions un taux de participation, à la hauteur des enjeux.

Ensemble, continuons de faire progresser notre village aux multiples visages, fort de sa culture, de son histoire, de ses talents et de ses rencontres humaines chaleureuses et étonnantes.

Ensemble continuons à tout mettre en œuvre pour lui construire l'avenir qu'il mérite...

Le Maire,
Jean-Pierre RAYMOND

JEAN PIERRE RAYMOND
Le Maire

TARTARIN Josiane
Adjointe en charge des animations, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté, affaires sociales, santé, personnes âgées, commerce, artisanat

JALICOT Alain
Adjoint en charge des finances, RH, sécurité publique, nature et cadre de vie, communication

LARIVIERE Maire Noëlle
Adjointe en charge des affaires sociales, santé, personnes âgées, finances, funéraire, foire, marché

RIGOLET Roland
Adjoint en charge du pilotage des équipes techniques, surveillance et entretien des voiries et réseaux divers, environnement et voirie forestière

POBEAU Maïté
Secrétariat général

SERVICE ADMINISTRATIF

DEBOUT Céline

FORESTIER Magalie

SERVICE SCOLAIRE

BOUDET Chantal

MAGNET Patricia

SIGOT Delphine

SECURITE PUBLIQUE

NOEL Lila

SERVICE DES SPORTS

JANIQUE Christine

SERVICE CAMPING

DUVAL Valérie

SERVICE TECHNIQUE

TAILLARDAT Simon

FOURNIER Stéphane

MARION Baptiste

VIALARD Thierry

DUVAL Claude

MERCIER Mathis

Organigramme des services

Horaires de la mairie

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le 1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

04.70.59.70.52 mairie.lemayetdemontagne@orange.fr



Mayet-de-Montagne
commune

RÉALISATIONS 2021



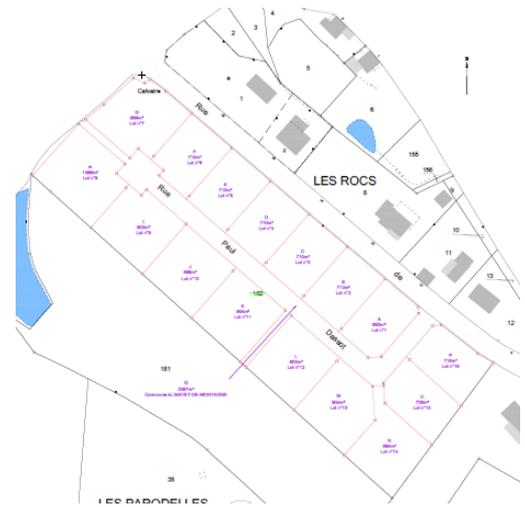
Aménagement de la place aux Foires



Création d'une ombrière
au parking Beth



Inauguration du kiosque



Compromis de vente signés pour 5 terrains
au lotissement de Buisson.



Construction du réfectoire
à l'école communale Yves Duteil

Remerciements à l'association Galatée, équipe de réinsertion, pour les travaux d'intérêt général réalisés sur la commune (peinture, etc...)

PROJETS 2022

- ↪ Appartements locatifs au dessus du cabinet médical

- ↪ Vidéoprotection

- ↪ Hangar photovoltaïque au dépôt communal

- ↪ Maison des jeunes :
rétrocession de l'ancien office de tourisme pour mettre à disposition de nos jeunes

- ↪ Création de nouveaux parkings place aux Foires et aménagement d'une aire détente pique-nique

- ↪ Création d'une aire de jeux intergénérationnelle le long de la coulée verte, avenue du Lac

- ↪ Projet de création d'une nouvelle gendarmerie suite à un accroissement des effectifs

CRÉATION D'EMPLACEMENTS EN COURS POUR LE TRI SÉLECTIF :



Pour faciliter le geste de tri des usagers, le Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères Sud Allier a mis en place divers équipements adaptés aux spécificités des communes.

Il est mis à disposition des usagers non desservis par le porte à porte des conteneurs pour le tri sélectif.

En partenariat avec le S.I.C.T.O.M. Sud Allier, la commune du Mayet-de-Montagne réalise de nouveaux emplacements pour le tri sélectif.

- * Pont du Mas,
- * Chemin Les Rocs,
- * La Couarle,
- * Le Chier,
- * Camping,
- * Intersection à Bertucat,
- * intersection déchetterie,
- * parking base nautique
- * Buisson
- * Parking communal Moulin Magnet
- * Délaissé RD 62 (route de Vichy)
- * Intersection chemin de Gimet
- * La Roche
- * Sennepin
- * Délaissé RD 7 au Lac des Moines,
- * Intersection à Drigeard,
- * Intersection zone artisanale de Mornier

BUDGET DE LA COMMUNE

En synthèse

La commune a disposé d'un **budget** cumulé de fonctionnement et d'investissement de **2,150 M€ en 2020** avec des finances saines. Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées bien que les services aient toujours été maintenus durant les périodes de confinement. L'investissement au sein de la commune a augmenté en 2020 pour financer de nouvelles installations telles que le réfectoire et le lancement de nouveaux projets tout en bénéficiant du plan de relance de l'Etat.

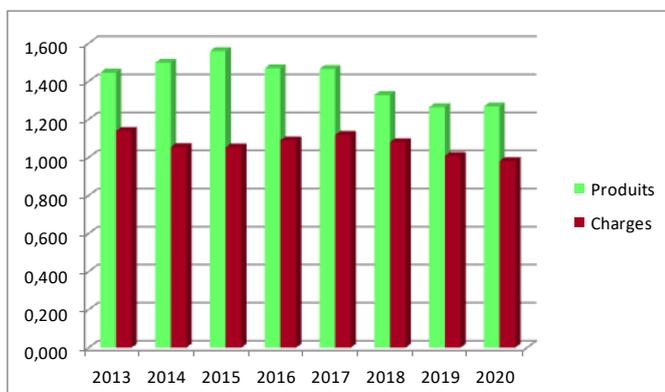
Glossaire

Les dépenses de fonctionnement sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine. Les dépenses d'investissement procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.

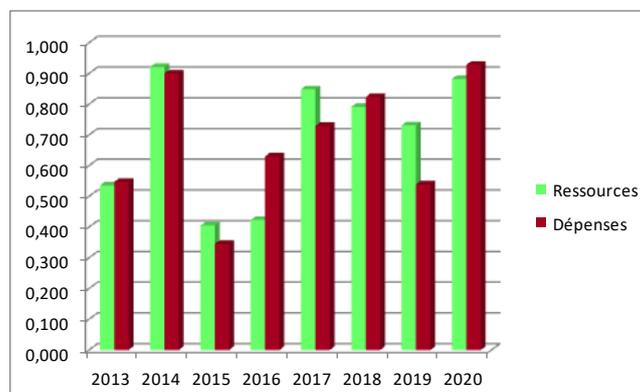
| Année | Habitants | Fonctionnement | | | Investissement | | | Autres indicateurs | | |
|-------|-----------|----------------|---------|----------|----------------|----------|----------------------|---------------------------|---------------|-------------------|
| | | Produits | Charges | Résultat | Ressources | Dépenses | Capacité financement | Capacité auto financement | Encours dette | Fond de roulement |
| 2013 | 1717 | 1,446 | 1,139 | 0,307 | 0,535 | 0,547 | -0,012 | 0,321 | 0,909 | 0,190 |
| 2014 | 1736 | 1,498 | 1,055 | 0,443 | 0,921 | 0,900 | 0,021 | 0,433 | 1,200 | 0,263 |
| 2015 | 1648 | 1,559 | 1,053 | 0,506 | 0,405 | 0,345 | 0,060 | 0,537 | 1,021 | 0,533 |
| 2016 | 1563 | 1,469 | 1,090 | 0,379 | 0,423 | 0,630 | -0,207 | 0,410 | 0,972 | 0,454 |
| 2017 | 1478 | 1,465 | 1,118 | 0,347 | 0,848 | 0,729 | 0,119 | 0,377 | 1,043 | 0,525 |
| 2018 | 1471 | 1,328 | 1,080 | 0,248 | 0,791 | 0,823 | -0,032 | 0,278 | 1,000 | 0,275 |
| 2019 | 1466 | 1,265 | 1,008 | 0,257 | 0,731 | 0,539 | 0,192 | 0,278 | 0,952 | 0,440 |
| 2020 | 1467 | 1,268 | 0,981 | 0,286 | 0,882 | 0,928 | 0,047 | 0,326 | 0,910 | 0,310 |

données en M€

Budget principal de la commune entre 2013 et 2020. Données issues de <https://www.impots.gouv.fr/cll>



Evolution des produits et charges de **fonctionnement** en M€



Evolution des ressources et dépenses d'**investissement** en M€

TAUX DES TAXES COMMUNALES

Les taux communaux d'imposition inchangés pour l'année 2022 :

| | |
|---|---------|
| Taxe d'habitation : | 9,57 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 12,38 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 31,39 % |

CAMPAGNE DE VACCINATION



Ouvert en février 2021, le centre de vaccination installé d'abord au complexe Fernand Fayet, a rencontré un vif succès en Montagne Bourbonnaise.

Grâce à la mobilisation des médecins, des infirmières libérales, des infirmières retraitées, et des bénévoles, un grand nombre de personnes a accès à un centre de vaccination de proximité.

POUR LA TROISIÈME DOSE

ET LA PREMIÈRE DOSE

au cabinet médical

22 avenue de la Libération

Uniquement

SUR RENDEZ-VOUS

au 04-70-59-75-25



La vaccination
POUR LE GRAND PUBLIC

*liste sur www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin

| Mon âge | Ma situation | Janssen | Pfizer-BioNTech | Moderna |
|---------------------------|--|---|---|---|
| 0 à 4 ans inclus | | <i>Mon enfant ne peut pas se faire vacciner</i> | | |
| 5 à 11 ans inclus | Quelle que soit la situation de mon enfant → | | ✓ • Médecin traitant ou pédiatre (ou autre spécialiste) • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Sur son lieu de soin • Chirurgien-dentiste (sur prescription médicale) • Centre de vaccination avec ligne pédiatrique <small>(doses pédiatriques spécialement destinées aux enfants)</small> | |
| 12 à 17 ans inclus | Quelle que soit la situation de mon enfant → | | ✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • À l'école/Son lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Son lieu de soin | |
| 18 à 29 ans inclus | Quelle que soit ma situation → | | ✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin | |
| 30 à 54 ans inclus | Quelle que soit ma situation → | | ✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin | ✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin |
| 55 ans et plus | Quelle que soit ma situation → | ✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • À domicile • Mon lieu de soin <small>(Si la première dose a été réalisée avec janssen ou AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARNm)</small> | ✓ • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale | ✓ • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination |

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique ou résultat sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

04-70-59-36-67 ou 04-63-64-72-05 msap@vichy-communaute.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
et le mercredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Services délivrés à la France Services de Vichy Communauté :

| | | |
|---------------------------------------|--|--|
| C.A.R.S.A.T. | Service retraite : accompagnement, démarches | du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h |
| | Service social : accompagnement par une assistante sociale | Troisième jeudi matin de chaque mois |
| Mission Locale de Vichy et sa Région | Accueil et accompagnement des moins de 26 ans | Troisième mardi après-midi du mois. Uniquement sur rendez-vous au 04-70-30-15-30 |
| C.A.F. | Informations sur les prestations sociales et accompagnement | Horaires d'ouverture de France Services |
| C.P.A.M. | Visio-conférence, mise en relation avec un conseiller | Mardi et jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous les autres jours |
| Ants.gouv | Accompagnement démarches pour les demandes d'immatriculation, permis de conduire... | Horaires d'ouverture de France Services |
| Service des impôts des particuliers | Question sur la fiscalité (impôt sur le revenu, impôts locaux, facture d'eau, cantine, hôpital, ...) | Jeudi après-midi sur rendez-vous de 9 h à 12 h (rdv à prendre sur le site impots.gouv ou auprès de France Services |
| Pôle Emploi | Suivi des demandeurs d'emploi | Premier et deuxième lundi de chaque mois entre 9 h 30 et 12 h |
| Service Habitat de Vichy Communauté | Renseignements sur les aides en matière de l'habitat | Premier lundi matin de chaque mois à partir de 9 h 30 |
| Chambre des Métiers et de l'Artisanat | Informations et conseils | Deuxième mardi matin de chaque mois entre 9 h et 12 h 15 |
| Médical | Visites médicales sur convocation avec les services de Santé au Travail de l'Allier | |
| | Un centre médico-psychologique adulte et enfant sur rendez-vous | |

LA MAISON DE L'HABITAT : UN GUICHET UNIQUE À VOTRE SERVICE

La Maison de l'Habitat regroupe les services publics qui accompagnent tous les ménages, quel que soit leur niveau de ressources, dans la réalisation de leur projet d'habitat : rénovation, construction, achat, location...

Elle rassemble les structures suivantes :

- le **service urbanisme de Vichy Communauté**, en charge de l'instruction des permis de construire, des déclarations de travaux... ;
- le **service habitat de Vichy Communauté**, chargé notamment de l'instruction des demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat ;
- l'**ADIL03**, conseiller juridique et financier ;
- le **CAUE**, espace conseil en architecture et urbanisme ;
- **Action Logement**.

Créé par Vichy Communauté, cet espace offre un large éventail de services gratuits : diagnostic de performance énergétique, appui dans les choix des travaux, aide au montage des demandes de subventions, conseils juridiques, recommandations architecturales..



Contactez l'un de nos conseillers : 04 63 01 10 76

9, place Charles-de-Gaulle 03200 Vichy

Permanence au Mayet-de-Montagne (France Services) le 1^{er} lundi de chaque fois de 9h30 à 12h

habitat@vichy-communaute.fr

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR/HABITAT



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.



Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous** auprès du secrétariat, ou directement en ligne sur le site

internet du CAUE 03 : <https://www.caue03.com>.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr

Cet été, le CAUE a lancé la quatrième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 37 parcours sont disponibles.

Nouveauté 2021 : Un parcours cyclable le long du Canal de Berry !

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

AMALLIS

Créée en 2007 sous le nom d'AADCSEA l'association d'aide à domicile s'appelle désormais **AMALLIS**. Elle est née du regroupement des activités d'aide et de soins infirmiers à domicile dispensées par les Centres Sociaux. Elle propose des services à toute personne résidant dans le département de l'Allier : aujourd'hui, c'est plus de 500 salariés qui interviennent au quotidien auprès de plus de 2 700 bénéficiaires avec 16 antennes dans l'Allier.

Au **Mayet de Montagne** et pour les communes de **Arronnes, Busset, Chatel-Montagne, Ferrières sur Sichon, La Chabanne, La Chapelle, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Mariol, Molles, Nizerolles, Saint Clément et Saint Nicolas des Biefs** :

Le Service d'Aide A Domicile :

Pour tous :

- ◆ Tâches ménagères courantes
- ◆ Entretien du linge
- ◆ Courses
- ◆ Préparation des repas, etc
- ◆ Aide et accompagnement

Pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap :

- Aide pour les actes essentiels de la vie (*aide à la toilette, à la mobilité, au lever, au coucher, au repas, etc...*)
- Accompagnement dans les activités de la vie sociale (*loisirs, compagnie, promenade, démarches administratives, etc...*)
- Transports, accompagnements
- Soutien et accompagnement aux bénéficiaires et aux aidants
- Aide et accompagnement

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile :

Pour les personnes de plus de 60 ans et de moins de 60 ans présentant un handicap (sur prescription médicale) :

- Toilette médicalisée
- Soins d'hygiène et de prévention
- Aide au lever et au coucher
- Soutien et accompagnement aux bénéficiaires et aux aidants

Pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (sur prescription médicale) :

- Soins d'accompagnement et de réhabilitation visant à utiliser les capacités restantes pour améliorer l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.☒

ANTENNE DU MAYET DU MONTAGNE

24 Rue Roger Dégoulange – 1^{er} étage – 03250 LE MAYET DE MONTAGNE

Service d'Aide A Domicile : 04 70 35 36 68 – thomas.cecile@amallis.fr

Service de Soins Infirmiers A Domicile : 04 70 35 36 78 – lescure.carine@amallis.fr

Siège Social : AMALLIS - 20 Avenue Meunier - 03000 MOULINS - 04 70 35 36 08

ACCUEILLANT FAMILIAL



Vous souhaitez mettre vos compétences au service des autres ? devenez accueillant familial.

L'accueillant familial, agréé par le Président du Conseil Départemental, héberge sous son toit de manière temporaire ou permanente des personnes adultes handicapées et/ou âgées. Il constitue une alternative au maintien à domicile et à l'entrée en établissement (foyer, EHPAD...). La solution qu'il apporte permet à la personne accueillie de bénéficier d'un cadre de vie familial, rassurant et sécurisant mais aussi d'être associé aux petits et grands moments du quotidien. Un accueillant familial loge, nourrit, entretient le linge et la chambre, aide la personne dans les gestes de la vie quotidienne, favorise le maintien des liens familiaux, propose des activités, etc... il intervient en lien avec l'équipe du Service d'Accueil Familial après avoir suivi une formation initiale.

Pour se lancer dans le métier, toute la famille doit adhérer au projet. C'est un métier de chaque instant, juxtaposant souvent vie privée et professionnelle. Pour avoir des moments de repos, il est indispensable d'identifier des remplaçants.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat

de gré à gré et la création d'un compte CESU/ Accueil familial employé. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Pour tout renseignement appeler le Service d'Accueil Familial au 04.70.43.08.38.

Vous souhaitez un mode de vie alternatif à l'entrée en institution ? pensez à l'accueil familial.

L'accueil familial s'adresse aux personnes porteuses d'un handicap physique, intellectuel ou psychique et bénéficiaires d'une orientation de la MDPH pour l'Allier et aussi aux personnes de plus de 60 ans à la retraite qui ne souhaitent ou ne peuvent plus vivre seules chez elles, temporairement ou durablement. L'état de santé et/ou le handicap doivent être compatibles avec une vie de famille dans un milieu non médicalisé.

L'accueil familial est aussi une solution pour permettre une pause aux aidants tout en maintenant un cadre familial et adapté.

Après avoir rencontré le demandeur, le Service d'Accueil Familial met en adéquation la demande d'accueil avec l'offre au niveau départemental. Une à plusieurs familles peuvent être proposées en tenant compte le plus possible du secteur souhaité. Des périodes d'essai de durée variable peuvent être envisagées avant l'entrée plus durable en accueil familial.

Par des visites régulières au sein du domicile de l'accueillant familial une travailleuse sociale, dénommée accompagnante familiale, veille au bon déroulement de l'accueil et assure le suivi médico-social de la personne accueillie, notamment avec des entretiens individuels et/ou collectifs. Le Service d'Accueil Familial propose aussi des temps d'activité collectifs.

L'accueillant familial est directement rémunéré par la personne accueillie après la signature d'un contrat de gré à gré et la création d'un compte CESU/ Accueil familial employeur. Le Service d'Accueil Familial ainsi que le mandataire judiciaire (quand il y en a un) peuvent aider à la contractualisation entre les deux parties.

Pour tout renseignement appeler le Service d'Accueil Familial au 04.70.43.08.38.

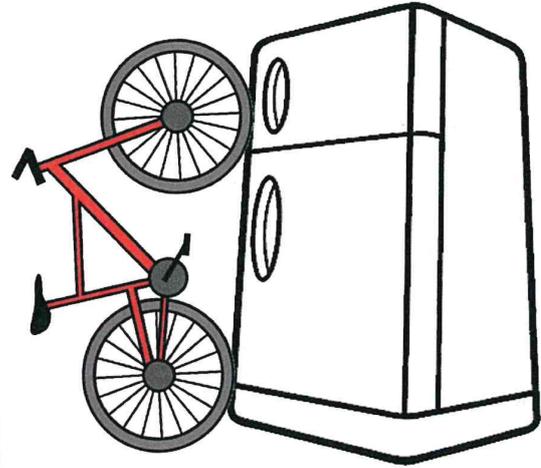


SICTOM
SUD-ALLIER

Année 2022

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommier, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

Êtes-vous sûr de vouloir les jeter ?
Associations, recyclerie, ou vente permettent de donner une seconde vie à vos objets !

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



A LE MAYET DE MONTAGNE,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 9 juin 2022**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

www.sictomsudallier.fr / courriel : contact@sictom-sud-allier.fr

Tél. : 04.70.45.51.67



PANNEAUPOCKET
Informe et alerte les habitants

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Tout d'abord, tous mes vœux de bonne Année aux Mayetois et Mayetoises.

En espérant que notre ennemi nous laisse tranquille pour 2022 !

Voici quelques dates où nous pourrons nous retrouver :

- ◇ 23 avril 2022 - Élection des Miss
- ◇ 30 avril 2022 - Bal de printemps (Lumi Son)
- ◇ 5 juin 2022 - Fête de la Pentecôte, bal des jeunes (Lumi Son)
- ◇ 14 juillet 2022 - Paëlla, bal avec Patrick FRADIN
- ◇ 20 août 2022 - Marché gourmand
- ◇ 3 septembre 2022 - Bal de la rentrée avec Lumi Son
- ◇ 29 octobre 2022 - Bal d'Halloween avec Lumi Son
- ◇ 10 et 11 décembre - Marché de Noël
- ◇ 31 décembre - Réveillon dansant avec Patrick FRADIN

Espérant vous retrouver tous en bonne santé !

Prenez soin de vous !



LES AMIS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

DES BENEVOLES QUI SE BOUGENT POUR LA REGION ! !



L'Association A.M.B. qui fêtera en 2022 ses 52 ans d'existence, affiche toujours fièrement dans ses objectifs : **La promotion et la découverte des Artisans et Artistes de la région Auvergne / Rhône Alpes.**

Afin de réussir au mieux ce challenge, les bénévoles dévoués à cette cause sont heureux de pouvoir mettre en avant pour cette association locale :

La « **Maison de l'Artisanat** », revendiquant depuis des années du "Made in Auvergne, circuit court" sur des produits artisanaux de près de 70 artisans locaux et régionaux.

La « **Bibliothèque** » ouverte 3 fois par semaine et forte de plus de 5000 livres renouvelés fréquemment avec entre autres les derniers best-seller sortis.

L'« **Osarium / Musée de la Vannerie** » riche de près de 900 pièces accumulées pas à pas par son prédécesseur Christian Ponsonnard et qui va rouvrir on espère, ses portes dès le mois d'Avril 2022. A noter d'ailleurs, que selon nos renseignements et sauf erreur, il semblerait que ce musée deviendra de par sa taille, son temps d'ouverture, son nombre de vanneries, etc... Le plus important parmi les 4 musées actuels existants en France.

L'« **oseraie** » entretenue et remise en plantation depuis cette année grâce à un partenariat précieux que nous venons de signer avec **Cécile GAUSSON**, directrice du Lycée Agricole et Forestier Claude Mercier du Mayet de Mgne et qui servira de « terrain d'étude et d'activité » pour les élèves du Lycée.

La « **Foire aux Paniers** » qui réunit depuis 46 années sur le haut du bourg du Mayet de Mgne, de nombreux vanniers et artisans de toutes activités. Avec comme chaque année pour le côté animation, 3 ou 4 troupes professionnelles du spectacle de rue qui ravissent à chaque fois les spectateurs qui viennent très nombreux.

Le « **Marché aux Puces** » qui rassemble depuis 51 ans dans un même lieu et sur 30 jours durant, plus de 200 exposants, de très nombreux objets renouvelés. Le tout organisé là encore par une vingtaine de bénévoles qui se relaient tous les jours pour que cette animation se passe au mieux pour les gens qui la fréquentent.

Si l'on rajoute à cela, les nombreux : **concerts, spectacles de théâtre, de danses, d'opéra, d'expositions permanentes, etc, etc ...**



Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'Association A.M.B. représente pour notre belle région, une entité importante de l'économie sociale, culturelle et touristique, que l'on doit absolument protéger et supporter, pour ne pas qu'elle s'essouffle ou pire encore disparaisse par manque de soutien.

Les Bénévoles A.M.B.

PREVISION PROGRAMME 2022 (Susceptible d'évoluer ou de changer légèrement)

Le 12 Mars : En partenariat avec le Centre Social Rural une journée sur le thème Latino avec le soir un « **Bal démasqué** » avec un super groupe de 7 musiciennes.

Le 30 Avril : Salle des fêtes de Saint Clément une pièce de théâtre humoristique « **Quand Sacha rencontre Guitry** » interprété par la Cie « **CIMBAL THEÂTRE** » de Abrest.

Le 14 Mai : Soirée concert Rock (*programmation encore en cours, susceptible de changer de date*)

Du 09/07 au 07/08/2022 : Salle de la Boulaire du Mayet de Mgne « 51^{ème} Marché aux Puces »

Le 21 Août La « 46^{ème} Foire aux Paniers »

Le 01 Octobre salle des fêtes de Saint Clément une pièce de théâtre humoristique « **Mais qu'est-ce qu'elle fout la-mort ?!** » interprété par la Cie « **ZYGOM'ART03** » de Creuzier le Vieux

Le 08 Octobre : Salle de la Boulaire au Mayet, concert exceptionnel de **Lucien Cheenne**

Le 03 Décembre : Salle des fêtes de Saint Clément « 3^{ème} Soirée de l'humour »

AMICALE LAÏQUE 2021

année toujours noire pour l'Éducation Populaire et Sportive

L'Amicale Laïque, continue son bonhomme de chemin, celui-ci devenant très cahoteux, militant pour l'Éducation populaire et sportive. Elle a d'ailleurs le double agrément « Sports » et « Education populaire » du Ministère tuteur. L'Amicale Laïque est affiliée à la **Ligue de l'Enseignement**, créée il y a 155 ans. 2018 a vu fêter les 90 ans de notre **Fédération de l'Allier** (appelée avant F.O.L. puis F.A.L.).

2022 est l'année des **90 ans** de notre **Amicale Laïque**. Contrairement à des anniversaires remarquables précédents, (pensons aux 60 ans), nos forces militantes réduites ne nous autoriseront pas à organiser des festivités. D'autant plus, que les difficultés sanitaires revenant en cette fin d'année 2021 sont plus incitatrices à la prudence, qu'aux festivités effrénées.

A cet égard, nous devons saluer l'organisation du centre de vaccination mayétois à côté de notre salle Rougeron Darson, dans le complexe Fernand Fayet. La large vaccination de la population montagnarde a donc, aussi, permis que nos activités redémarrent dès septembre dans le strict respect des consignes sanitaires, prescrites par nos fédérations d'affiliation (FFJJDA, FFTT).

Le **groupe de Chant Traditionnel**, dernière section née à l'Amicale Laïque augmente également son effectif et participe activement à la vie culturelle de notre territoire. Ainsi une animation auprès des élèves de l'école Yves Duteil où se déroulent les répétitions, a vu les jeunes écoliers ou plutôt entendu ceux-ci « chanter le Mai » sur le marché mais aussi auprès des anciens de l'EHPAD. En octobre, un stage regroupant une quinzaine de chanteurs traditionnels a pu être organisé.

Le **groupe Tennis de Table** enregistre une baisse légère d'effectif, La presse locale relaie les résultats de nos équipes jeunes et moins jeunes, en compétition, qu'il convient de féliciter chaleureusement. Le **groupe Judo** voit une augmentation substantielle de son effectif.

Vifs remerciements à nos responsables de sections ainsi qu'à la municipalité pour son soutien. L'ensemble de nos activités a été diffusé par voie d'affichage ou de programme auprès des scolaires.

Une fois encore, je me dois de faire état des difficultés à faire vivre une Association comme la nôtre dans notre territoire de la Montagne Bourbonnaise, classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). En effet, trop près mais trop loin du cœur de l'agglomération, nous persistons à vouloir offrir à nos populations une offre éducative, sportive et culturelle, de qualité aussi en terme d'aménagement du territoire dans ces domaines. L'octroi d'une subvention nous permet, certes de survivre en maintenant nos objectifs précités, mais ne nous permet pas d'envisager du renouvellement de matériel (tables de Tennis, mise à disposition de kimonos etc..)

Merci à tous ceux qui liront ces lignes et partageront nos préoccupations pour que vive l'AMICALE LAÏQUE dans cette MONTAGNE BOURBONNAISE que nous aimons tant.

Christian FOURNIER, Président avec l'accord des dirigeants.



ATELIER DE CHANT TRADITIONNEL Amicale Laïque



Pourquoi un atelier de chant traditionnel ?

À une époque pas si lointaine où les familles vivaient à deux, voire trois générations dans une même maison, la question de la transmission des savoirs, du patrimoine dit « immatériel » ne se posait pas.

Il nous faut aujourd'hui inventer d'autres chemins pour faire en sorte que, de manière vivante et dynamique, ce patrimoine continue de vivre, d'être transmis.

Le chant faisait partie intégrante de la vie rurale : chants de travail, de veillée, de noces, à boire, à danser, berceuses, etc... Une part de ce « stock » s'est transmis oralement, de génération en génération et a aussi été recueilli par des lettrés, des instituteurs ou des prêtres qui nous permettent aujourd'hui de le redécouvrir.

Plus près de nous, dans les années 70/80 le mouvement Folk a permis à ce répertoire de revivre (Malicorne, La Bamboche etc...).

Membre de l'AMTA (Agence des Musiques et Territoires d'Auvergne) je chante depuis de nombreuses années au sein d'ateliers ou de stages encadrés par des chanteuses professionnelles (E.Girardon, S. Berger etc...), en groupe (les Polysonnes, Filles des Chants) avec des amis musiciens traditionnels et j'ai animé un atelier chant à Cusset au sein de l'association Acoriel.

Lorsqu'en 2019 j'ai proposé aux responsables de l'Amicale Laïque d'ouvrir un atelier de chant traditionnel (chants à danser et à écouter) sur la commune afin de participer à la transmission de ce répertoire très riche mais un peu oublié, la réponse a été positive puisque cela s'inscrit pleinement dans les objectifs culturels de cette association. La finalité de cet atelier, outre le plaisir de chanter, peut aussi être de permettre quelques temps d'animation : par exemple autour du Mai, ce qui a été le cas avec les enfants de l'école Yves Duteil cette année sur la place du marché et à la Maison de retraite, ainsi qu'avec ceux de l'école de la Chabanne dans le bourg, la fête de la Musique comme à St Clément chez la Louise ou autres thèmes proposés par les participants ou l'Association pour faire découvrir la richesse et la beauté de ces chansons.

Il n'est absolument pas nécessaire de connaître la musique pour participer, c'est une transmission orale (je ne lis pas la musique) ; penser qu'on chante faux ou que notre voix n'est pas « belle » ne doit pas non plus être un frein, toutes les voix sont riches et intéressantes et c'est le seul instrument que tout le monde possède !!

Le chant traditionnel est chargé de poésie, d'émotions, d'humour et l'essentiel pour moi c'est le plaisir qu'il peut procurer à être partagé.

La Montagne Bourbonnaise, comme bien d'autres territoires, possède aussi son lot de chansons qui lui sont propres (par exemple « J'ai pris la fantaisie ») et il me paraît important de ne pas les laisser sombrer dans l'oubli !

Cet atelier, riche aujourd'hui de douze participants, habitants de la Montagne s'adresse à tous : enfants, adolescents, adultes ; la fréquence est hebdomadaire, hors vacances scolaires, le lundi de 18h30 à 20h30 à la bibliothèque de l'école Yves Duteil mise à disposition par la Mairie, que je tiens à remercier.

MT Bach 29-11-2021 contact 06-75-68-69-58

CENTRE SOCIAL RURAL DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

BIENVENUE À TOUS !



Notre projet social 2020-2023

- Maintenir une offre d'activités porteuse de lien social
- Accompagner les actions mises en place par les habitants et pour les habitants
- Soutenir les associations
- Renforcer notre mission d'accueil et d'orientation du public en favorisant l'accès aux droits



Retrouvez nos événements :

Bourses aux vêtements et jouets
Chasse aux oeufs de Pâques
Animation d'Halloween

Activités famille

le Rendez-vous des petites mains
le mercredi après midi
Sorties et événements ponctuels

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

tous les vendredis de 17h à 20h,
des sorties en week-ends, des soirées et séjours vacances



Multi Accueil

"la Féeboutchou"

pour les tous petits jusqu'à 3 ans
ouvert de 7h30 à 18h30
du lundi au vendredi

Relais Petite Enfance

Animation tous les vendredis matin
06 85 19 86 48

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans

Vacances scolaires et mercredi après midis
CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)



Découvrez nos activités régulières !

Poterie, couture, peinture, zumba, gym (renfo, entretien, séniors), la Fabrique (produits fait maison), rempaillage de chaises, anglais et initiation langue française

Ateliers "Nouvelle Jeunesse" pour les plus de 55 ans

Initiation informatique, ateliers mémoire, séjour vacances



NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE



Et bien d'autres services :

Portage de repas à domicile
Service mandataire
(soutien à l'embauche d'une assistante de vie)
et lavage du linge

Centre social de la Montagne Bourbonnaise

24 rue Roger Degoulange
03250 Le Mayet de Montagne
04 70 59 71 42

csr.montagne-bourbonnaise@orange.fr
et notre page Facebook



SOLIDABROC



Solidabroc est une association créée en décembre 2013, ayant pour but de faciliter la **Solidarité** dans tous les domaines au sein de la Montagne Bourbonnaise et ses environs.

Celle-ci se traduit par différentes activités :

- ◇ **la récolte de biens** présentant un intérêt ou une utilité pour certains, alors que d'autres n'en ont plus besoin (meubles, livres, vêtements, matériaux, électroménager, etc.).
- ◇ **leur redistribution** à des prix minimes à **tout public** dans le local de vente.
- ◇ un **accueil** où la convivialité, le partage, la rencontre, l'échange, le respect et la valorisation de chacun permettent une vie plus confortable et la création de liens sociaux.

Solidabroc, par ses différentes actions, facilite ainsi une **ouverture vers des liens sociaux à dimension plus humaine** et amène aussi à une prise de conscience sur les réalités environnementales actuelles.

Si vous pensez que vous pouvez offrir de votre ouverture de cœur, de votre sourire, alors venez nous rejoindre pour différentes missions en donnant de votre temps libre:

- *La mise en place les jours de vente les lundis,
- *L'organisation des « solida'croque » certains samedis festifs,
- *Le tri et la mise sur cintre,
- *D'autres activités actuellement en attente (atelier) ou de nouvelles à créer ensemble

SOLIDABROC,
Centre Social, 24 rue Dégoulange 03250 Le Mayet-De-Montagne
solidabroc@lilo.org / 04 77 62 18 42
Vente les lundis de 9 h 00 à 12 h 00
et le second samedi de chaque mois de 9 h 30 à 17 h 00/

LES RESTOS DU COEUR



Les Restos du Cœur du Mayet de Montagne est un des 23 centres de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur de l'Allier.

Le centre du Mayet est installé 22 rue Roger Dégoulange dans des locaux mis à disposition par la Communauté de communes. Nous espérons vous accueillir prochainement dans des locaux mieux adaptés. Le centre compte une douzaine de bénévoles.

La vocation des 'Restos' en cette période difficile est aujourd'hui l'assistance aux personnes démunies et si le point d'entrée reste l'aide alimentaire (soumise à conditions), toute personne qui fait la démarche difficile d'en passer la porte aura l'assurance d'un accueil chaleureux, d'une écoute attentive et d'un accompagnement dans la mesure de nos compétences.

La dernière campagne d'été s'est terminée le lundi 15 novembre 2021 nous avons aidé 37 personnes pour environ 9000 repas et 27 familles .

Les denrées alimentaires nous sont fournies par l'entrepôt départemental de Montluçon et nous bénéficions de la « ramasse » de l'Inter marché du Mayet et des invendus de la boulangerie d'Arronnes. Nous les remercions.

La campagne d'hiver 2021 a démarré le 23 novembre 2021. La distribution se déroule tous les lundis après-midi de 14h à 15h30.

Pour tous renseignements complémentaires merci d'appeler le 04-70-58-38-34

L'équipe du centre des Restaurants du Cœur du Mayet de Montagne



FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Si vous êtes accidentés du travail, de la route, de la vie, handicapé, malade, invalide...
Vous n'êtes pas seul !

Venez nous rejoindre, nous sommes 2 000 adhérents sur le département de l'Allier.

Avec nous, défendez-vous.

Connaissez-vous tous vos droits ? Nous vous les ferons connaître.

Depuis toujours, nous nous battons pour que chacun soit respecté dans ses droits et sa dignité.

Dans tous les cas de litige, nos permanents juridiques défendent votre cause et vous assistent devant les juridictions.

Nous avons tissé des liens avec des médecins et des avocats.

À nous tous, nous saurons peser en votre faveur dans le sens de la justice, à travers votre cause, nous défendons celle de tous.

Adhérez à la F.N.A.T.H., c'est rompre avec la solitude.

Adhérez pour vous, adhérez pour tous.

Correspondant de la section LE MAYET-DE-MONTAGNE :

Monsieur Alain LAURENT

Le Bourg, 03250 LAPRUGNE.

Tél. : 04-70-58-60-90 ou 06-61-26-35-70 Merci de laisser un message.

Groupeur de l'Allier -98 rue de Paris - 03000 MOULINS. Tél. : 04-70-46-17-95

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif présidé par le Maire, Monsieur Jean-Pierre RAYMOND.

Les membres du C.C.A.S. participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune et donnent leur avis sur les demandes d'aide sociale présentées au Conseil Départemental de l'Allier (prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite, d'aide-ménagère, etc...).

Cette année, c'est avec plaisir que les personnes de 70 ans et plus ont pu participer au repas le dimanche 7 novembre dernier.

Ils ont apprécié le menu préparé par la Maison MUZEAUD et l'animation assurée par Patrick FRADIN. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et les participants se sont donnés rendez-vous l'année prochaine...

Les Aînés n'ayant pas pu être présents au repas ont reçu un bon d'achat à utiliser auprès des commerçants partenaires locaux et pour ceux hébergés à l'E.H.P.A.D. un colis leur a été remis.

Pour chaque nouveau-né, la Municipalité a offert un bon de 20 €, valable lors de l'ouverture d'un livret dans l'établissement bancaire de proximité (Crédit Agricole).



CATM et VEUVES

LE MAYET-DE-MONTAGNE - NIZEROLLES - SAINT-CLÉMENT

La section des Anciens Combattants présidée par Lucien RICHARD en 2021 compte 46 adhérents : 21 CATM - 2 veuves P.G. et 23 veuves.

La section a le devoir de mémoire et participe à la journée de la déportation et au fleurissement des stèles en Montagne Bourbonnaise avec les drapeaux sans oublier :

- ◇ le 8 mai - anniversaire de la Libération,
- ◇ le 11 novembre - Armistice 14 - 18,
- ◇ le 5 décembre - commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc à Châtel-Montagne,

Les enfants de l'école Yves Duteil ont participé au 11 novembre en déposant les gerbes de fleurs au monument aux morts et 2 élèves ont lu la lettre de l'UFAC du Président CATM. Merci aux portes drapeaux pour leur dévouement.

En présence du délégué cantonal Monsieur André AUGER, nous nous sommes réunis le 7 septembre 2021.

Un nouveau bureau a été élu comme suit :

- ◇ Président : François THERRIAUD,
- ◇ Vice Président : Henri CARTON, Pierre FRAMONT,
- ◇ Secrétaire : Jasmine BOUHIER,
- ◇ Secrétaire Adjointe : Marc PRESLE,
- ◇ Trésorière : Cécile SENEPIN,
- ◇ Trésorière adjointe : Nicole GIRAUD,
- ◇ Membres : Lucien RICHARD, Annet RAMILIEN, Jean AFFAIRE, Josette DACHER, Denise FRADIN.



L'E.H.P.A.D. Résidence du Parc

Les années passent et se ressemblent...ou presque !!!

A l'Ehpad, les animations s'organisent en fonction des saisons et permettent de rythmer les journées des résidents.

Les repas font partie de moments d'échange et de convivialité.

Les petits déjeuners, pour bien commencer la journée : crêpes, brioches perdues, pain fait maison. Les résidents se retrouvent ensemble en robe de chambre dans les offices ou en salle à manger et ainsi débute la journée autour du petit déjeuner !!!



Les repas dits de saison font aussi partie des rituels, repas de printemps avec des fleurs sur les tables, l'été avec des piques niques organisés en dehors de l'établissement, l'automne avec des couleurs dorées sans oublier le beaujolais nouveau au mois de novembre et pour finir les repas de fin d'année.

La cuisine dite « thérapeutique » où 3 résidents viennent cuisiner et invitent 3 autres personnes pour partager le repas comme à la maison !



Les ateliers « bricolage », les hommes ont confectionné 3 pendules pour mettre dans les offices. Poncer, vernir, faire les chiffres au pochoir, tout fait maison, bravo à eux !!!



Les dames, elles, sont plus dans les ateliers créatifs, attrapes rêves, petits oiseaux en laine et pour Noël des créations originales avec de la récup' !!



Les jeux de société font partie du quotidien : belote, scrabble, dominos mais aussi les jeux d'adresse de motricité, quilles, billard bourbonnais, jeux de palets...

Les enfants sont venus aussi nous chanter le mai, quel bon moment avec eux, même si la distance nous séparait, tous avaient le sourire.



Voilà une partie du quotidien en animation à l'Ehpad. Les visites des familles, amis, voisins aussi sont précieuses pour les résidents.



CLUB DE L'AMITIÉ

Retraités du Mayet de Montagne
Les Platanes
4 Avenue Chabrol
03250 le Mayet de Montagne

Lors de la dernière Assemblée Générale en février 2020 le Club de l'Amitié comptait 44 adhérents, actuellement il en compte bien moins.

Les manifestations en 2020 et 2021 n'ont pu avoir lieu faute à la COVID.

Le club est resté en sommeil de longs mois et la reprise des activités a commencé en juin 2021.

Etre adhérent au club, c'est partager des activités avec d'autres personnes de la commune, c'est rompre l'isolement pour certains, c'est faire vivre au milieu d'un groupe.

Le jeudi, tout au long de l'année, le club organise des rencontres.

À partir de 14 h 00 les adhérents jouent aux cartes, belote ou tarot, à divers jeux de société tels le scrabble, le triamino, le rummy cub, etc...

Le second jeudi de chaque mois un maximum d'adhérents se réunit pour passer ensemble un bon après-midi, avec café, tartes et gâteaux....

Le club participe aux activités proposées par le Centre Social du Mayet.

L'association recrute des adhérents,

Les personnes qui désirent s'inscrire au club peuvent joindre les responsables décrits ci-dessous :

Le bureau est composé principalement de:

Monsieur Jean-Claude DECABANE, Président

Monsieur Jacky DRIJARD, Trésorier

Madame Colette DECABANE, Secrétaire



RETRAITE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

La raison d'être d'une association est de rassembler des femmes et des hommes autour d'un objectif commun.

Pour la "Retraite Sportive en Montagne Bourbonnaise" celui-ci est de maintenir en forme le plus longtemps possible les personnes qui y adhèrent.

Pour y parvenir, la RSMB organise des activités régulières et ponctuelles, tant physiques que culturelles à la découverte de la Montagne Bourbonnaise.

Nos activités principales étant les randonnées pédestres et les randonnées en raquettes à neige l'hiver.

Le Secrétaire Général : Michel CHAMPION





HARMONIE « LES ENFANTS DE LA MONTAGNE »

Notre association se compose :

D'une école de musique : qui propose des **cours d'éveil musical**, de **formation musicale** et de **pratique instrumentale**.

L'**éveil musical** s'adresse à des élèves âgés de 4 à 7 ans. Il s'agit d'une **approche ludique de la musique** par des jeux, des chansons, l'utilisation d'instruments de percussions (tambourin, maracas...).



A partir de 7 ans, les élèves se répartissent dans **différents niveaux de solfège**. Chaque élève a la **possibilité de choisir un instrument** à l'issue de la première année de solfège.

L'école propose des cours de saxophone, de trompette, de flûte, de clarinette, de cor, de percussions et la possibilité de cours d'accordéon.

Les cours sont dispensés au sein de l'école de musique située Salle Joseph Matichard, Place de l'église au Mayet de Montagne.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

M. GOUTORBE Laurent au 06-86-47-87-21.



D'une harmonie qui est jumelée avec l'**Union Musicale d'Arfeuilles**

L'**année 2021** a été marquée par la crise sanitaire nous empêchant de réaliser la majorité de nos projets et de nos manifestations.

NÉANMOINS, EN 2022, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS

- **Dimanche 24 avril** : Concert de Printemps au Mayet de Montagne,
 - **Samedi 17 septembre** : Repas dansant à partir de 20h. Ambiance assurée !!!
 - **Samedi 26 novembre** : Sainte Cécile
 - **Dimanche 18 décembre** : Loto avec de nombreux lots de valeur à gagner
- Animations diverses et variées lors de fêtes patronales et autres dans les communes environnantes.**



Nous assurons aussi, pour nos deux communes, les cérémonies officielles comme le 8 mai, le 11 novembre, le 14 juillet, Sainte-Barbe...

Et pour préparer toutes ces manifestations c'est une trentaine de répétitions tout au long de l'année.

MERCI à tous ceux qui nous encouragent dans nos actions et nos projets.

MERCI également à tous les bénévoles qui permettent à l'association d'exister et d'être arrivée là où elle en est aujourd'hui.

MERCI également à la commune du Mayet de Montagne, au Conseil Départemental et à la Région Auvergne Rhône Alpes qui, par leur financement et leur soutien, nous permettent de subsister.

ENTENTE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

L'Entente Sportive Montagne Bourbonnaise, après 2 saisons chaotiques du fait de la crise sanitaire, reprend cette nouvelle saison avec toute la motivation qui caractérise l'équipe dirigeante, les joueuses et les joueurs.

Cette saison, nous comptons plus de 200 licenciés grâce à la venue de nos voisins du Montagne Bourbonnaise FC pour étoffer nos effectifs séniors et dirigeants, et ainsi poursuivre sous la bannière ESMB la représentation de notre région sur les terrains du département.

L'autre nouveauté de l'année est notre arrivée dans le groupement Avenir Sud Bourbonnais pour les équipes de jeunes de 6 à 18 ans, en partenariat avec les clubs de St-Yorre, Le Vernet et Abrest. Les enfants et adolescents joueront donc sous le nom « ASB » tout en restant licenciés dans notre club. Cette décision était inévitable pour conserver des équipes dans certaines catégories. La démographie et la concurrence d'autres sports et activités font que les effectifs d'un grand secteur sud-est du département ont dû être rassemblés pour permettre à tous nos jeunes de jouer dans des équipes complètes, bénéficiant d'un niveau intéressant et prometteur pour l'avenir de nos équipes séniors.

Ces décisions n'ont aucune incidence sur l'utilisation des installations sportives de la Montagne Bourbonnaise. Tous les stades sont occupés par une ou plusieurs équipes pour les entraînements et les matchs de compétition.



Pour la commune du Mayet, ce sont principalement les équipes de débutants (5 à 8 ans) qui occupent les installations, les mercredis après-midi pour les entraînements orchestrés par Loïc Audibert aidé de dirigeantes et dirigeants, ainsi que les samedis pour des entraînements ou des plateaux. Le club propose également aux collégiens une activité football les jeudis soirs de 17h00 à 18h30, toujours sous la houlette de Loïc.

Le stade principal du Mayet reçoit également, les dimanches, les matchs à domicile de l'équipe 2 évoluant en 4^{ème} division départementale et ceux de

l'équipe U15 les samedis après-midi.

À la mauvaise saison, nous avons la chance de pouvoir bénéficier de l'accès à la salle de la Boulaire pour permettre aux jeunes de conserver des entraînements même si le temps n'est pas clément.

Cette année encore, nous soulignons la qualité des installations mises à notre disposition par la commune du Mayet de Montagne. La qualité de la pelouse du terrain principal est remarquable, tandis que le vieux terrain et le plateau sportif permettent des entraînements dans de bonnes conditions.

Nous vous attendons nombreux le samedi 19 mars pour la fête de la Saint-Patrick qui aura lieu salle de La Boulaire. Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher des dirigeants du club pour vous inscrire !

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à tous les habitants du Mayet de Montagne une excellente année 2022, en espérant vous croiser sur les bords du terrain et vous compter parmi les supporters de l'ESMB !



Président : Gilles AFFAIRE - Trésorier : Sébastien CAILLOT - Secrétaire : Franck VERNEZY

Pour inscrire vos enfants ou prendre des renseignements, contactez Gilles (06-11-57-37-89) ou Franck (06-65-73-40-57)

COMITÉ DE JUMELAGE LE MAYET—VOGT

La signature de la charte entre les deux communes Le Mayet-de-Montagne et Vogt (ville d'Allemagne, à environ 30 kms au nord du Lac de Constance) a eu lieu au Mayet-de-Montagne le 6 juin 1992.

L'année 2022 sera donc pour nous une année importante puisque nous fêterons le 30ème anniversaire au Mayet-de-Montagne si la COVID 19 nous permet de le faire.

En 2021, d'un commun accord, nos présidents respectifs ont décidé d'annuler un week-end de rencontre à cause de la crise sanitaire.

Le Président et les membres du Comité de Jumelage espèrent et souhaitent que l'année 2022 nous permettra de fêter dans la joie ces trente années passées ensemble.

L'amitié qui nous réunit à chaque rencontre est très forte.

Pour financer ces échanges, nous organisons des manifestations (belote, loto, poule au riz) afin de récolter des fonds.

Pour tous renseignements, contacter le Président :
Dominique MOUSSIÈRE
Tél. : 06-50-97-21-00

Date à retenir :

Poule au riz : 22 octobre 2022.

MAYET CRÉATION



Mayet Création organise des événementiels notamment à Noël un petit spectacle pour les enfants des écoles de la Montagne Bourbonnaise nommé « les lutins du père Noël »

Nous avons différents ateliers, celui du bois pour la création des décors, celui de la couture pour la création des costumes et autres, et enfin l'atelier de musique.

Nous nous réunissons les mercredis et vendredis de 14 h 00 à 17 h 00 au local situé 4 rue Chabrol, Résidence Les Platanes, 03250 Le Mayet de Montagne

E-mail : frederique.chanu@sfr.fr

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Une année de plus et toujours beaucoup de changements pour les collectes de sang... Comme vous avez pu le voir, nos collectes se font essentiellement au Mayet de Montagne et à Nizerolles. Pour répondre aux consignes sanitaires en vigueur, nous devons fournir des salles suffisamment grandes pour le respect des gestes barrières et nous remercions les élus de ces deux communes pour le prêt des salles. Cette année, notre Association a participé à une animation Facebook organisée par l'EFS pour laquelle les différentes Associations de chaque Région devaient prendre *la Goutte* en photo dans des lieux plus ou moins insolites et pour notre Montagne Bourbonnaise, *la Goutte* a pris le chemin du Montoncel et du Rocher Saint-Vincent.



Pour cette année 2021, 183 poches de sang ont été prélevées et nous avons accueilli 9 nouveaux

donneurs.



Dates des collectes 2022

Vendredi 18 mars
LE MAYET DE MONTAGNE

Vendredi 10 juin
NIZEROLLES

Vendredi 26 août
LE MAYET DE MONTAGNE

Vendredi 21 octobre
NIZEROLLES



AMICALE DES 4 A



AIDES À DOMICILE



AIDES SOIGNANTES

4A



ADMINISTRATIF



ANIMATION

Fondée en 2003, l'Amicale des 4A a été, lors de sa création, dénommée ainsi car ses membres étaient issus des services Aides à domicile, Aides-soignantes, Administratif, et Animation du Centre Social de la Montagne Bourbonnaise.

Notre Amicale avait pour habitude d'organiser tous les ans un repas dansant, un loto, un voyage, et un arbre de Noël.

Chaque fin d'année, l'arbre de Noël réunissait les adhérents, leurs enfants et leur famille. Au cours de cet après-midi de détente, les enfants recevaient cadeaux et friandises, puis un goûter clôturait ce moment de convivialité.

En raison de la situation sanitaire que nous subissons depuis 2020, les activités de notre amicale sont en « stand-by ». Pour cette année encore, nous avons fait le choix de jouer la carte de la sécurité, et de ce fait, nous n'avons prévu aucune manifestation.

**Nous souhaitons vivement un retour rapide à la normale.
En attendant ce jour, prenez soin de vous.**

Le bureau.

AMICALE DES 4A – CENTRE SOCIAL, Rue Roger Dégoulange, 03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Depuis 2020 notre quotidien est chamboulé, cette année encore fut une année moins riche en événement de part la crise sanitaire. Cependant les manifestations habituelles ont été maintenues telle que le Méchoui ou encore la Sainte Barbe, qui est pour cette dernière une fête importante puisque qu'elle représente la patronne des sapeurs-pompiers.

Je tiens à vous remercier pour votre accueil chaque année lorsque nous portons notre traditionnel calendrier, nous avons tenu à maintenir le lien avec vous.

Je tiens également à remercier les membres de l'amicale pour leur enthousiasme, leur dynamisme et leur implication chaque année



LES SABOTS DORÉS

Les Sabots Dorés est un groupe folklorique Bourbonnais. Nous faisons des animations pour les fêtes de village, dans les maisons de retraite, pour des anniversaires.

Nous essayons de garder et de transmettre la mémoire des danses anciennes de nos campagnes.

Nous dansons des Bourrées Scottish Mazurka Polka.

Cette année, nous avons pu faire quelques animations.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux danseurs de tout âge pour renforcer le groupe .

Si vous voulez nous rejoindre, ou bien essayer ces danses, pour plus de renseignements,

vous pouvez me contacter :

GAGNOL Isabelle au 06-74-60-47-12

LES VIKINGS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Après deux ans d'existence et une année 2020 en demi-teinte du fait des mesures sanitaires, l'année 2021 a vu l'association des REKKR SKOGR KLAN (le clan des guerriers de la forêt) prendre son rythme de croisière et développer ses activités dans tous les domaines :



- Des entraînements à l'escrime médiévale type « Eastern style » et « full target » les lundis à 18 h 30 et les vendredis à 17 h 30 au gymnase de la Boulaire au Mayet de Montagne,
- Des séances d'artisanat viking programmées certains week-ends dans le but de confectionner nos costumes et matériels de reconstitution,
- La construction d'une taverne associative qui sera inaugurée le 18 décembre 2021 au lieu dit les Vallères (commune de CHÂTEL-MONTAGNE),
- 3 week-ends de reconstitution de camp viking avec démonstrations de combat, ateliers de lancer de hache tir à l'arc, artisanat et échoppe à CHÂTEL-MONTAGNE, SAINT-CLÉMENT et CHAVROCHES.

Ces activités nous auront fait connaître à un public estimé à près de 700 personnes.

Notre KLAN aura également doublé le nombre de ses membres, passant de 9 à 18, dont un tiers de féminines.

Nous sommes âgés de 3 à 60 ans, issus de tous horizons, désireux de nous retrouver et nous épanouir au sein d'une fraternité qui a pour passion commune l'âge VIKING.

Chacun peut s'y exprimer dans le ou les domaines qui l'attireront le plus : combat, artisanat, art et musique, recherche historique, vie de camp.

Les volontaires qui souhaitent rejoindre le klan sont les bienvenus !



GRIMP'AMICALE

"Le club d'Escalade GRIMP'AMICALE" a repris ses activités après 3 ans de fermeture pour cause de travaux et de covid.

Une partie sur deux de la structure est opérationnelle, ce qui nous a obligé de refuser des enfants pour des raisons de sécurité et d'encadrement.

Nous gardons espoir et avons déposé un projet de salle d'escalade avec terrain de skate et salle pour les jeunes.

Nous restons plus que motivés cette année avec au programme: cours pour tous, sorties sur sites de la Montagne Bourbonnaise grâce à un minibus offert par notre région que nous remercions sincèrement.

Deux autres sorties sont prévues:

-3 jours à Fays sur Lignon en camping.

-2 jours en montagne avec une nuit en refuge à la Bérarde.

Les séances de grimpe ont lieu les lundis et jeudis de 17h à 19h pour les jeunes et 19h à 21h pour les adultes, toutes encadrées par des initiateurs bénévoles.

La cotisation annuelle est de 100€ avec prêt de matériel.

Nous remercions les enfants particulièrement impliqués ainsi que leurs parents pour la confiance qu'ils nous accordent.

Une tombola a été réalisée afin de nous aider à financer nos sorties.

Nous remercions les commerçants du Mayet pour leur générosité.

J BERNIER.
Président.

MAJORETTES « LES STARLINES »

Après un début d'année marqué par des résultats très encourageants de quatre de nos filles lors des championnats d'Europe en Croatie, nos 40 adhérentes ont repris le chemin des entraînements avec leurs monitrices.

Léa

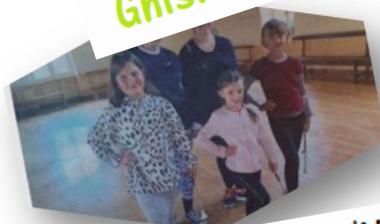
Anne-Rose

Ghislaine

Kimberley



Les initiations



Léa et Anne-Rose avec leur groupe de petites

Amélie



Les moyennes

Nouveau-



Un nouveau groupe de pompom girls dans nos spectacles

2022

De nombreux projets ponctueront cette nouvelle saison.

18-20 MARS: Sélectif pour le championnat de France à Chambéry

AVRIL : Festival départemental de Majorettes à Saint Pourçain sur Sioule

4 AU 6 JUIN : Championnat de France à Selestat

& Fête patronale au Mayet

18 JUIN : Gala organisé par le club

ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

Cette dernière année scolaire a de nouveau été perturbée et nous n'avons pas pu mener à bien tous les projets envisagés.

Nous avons cependant participé à la réalisation d'un documentaire sur le thème de la haie avec l'ensemble des écoles du RRE de la Montagne Bourbonnaise.

Nous avons d'ailleurs été félicité pour cette production par Catherine Lenne qui est à l'initiative du projet Plant'haie.



Nous avons aussi tenu à offrir aux enfants des sorties en rapport avec ce travail. C'est ainsi que les élèves de maternelle sont allés au Diverty parc de Toulon sur Arroux où ils ont pu découvrir différentes activités sensorielles, se perdre dans des labyrinthes végétaux et pratiquer différents jeux.

Les classes de CP, CE1 et CE2 sont quant à elles allées visiter le parc des oiseaux de Villard les Dombes.

Les élèves ont ainsi pu mettre en pratique les techniques de reconnaissance apprises avec l'animateur de la LPO venu en classe. Les CM1 et CM2 sont partis effectuer une randonnée au Puy de Vichatel, ils ont également participé à une demi-journée de chasse aux indices dans une forêt.

Equipés de tablettes, ils ont dû repérer des oiseaux grâce à leur chant, retrouver différentes fleurs à l'aide d'indices et retrouver des traces d'animaux grâce à une course d'orientation.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

L'Association des Parents d'Élèves

Son bureau, élu tous les ans en début d'année scolaire, est composé des 6 membres suivants :

Présidente : Mme Charlène BEAUCHER

Trésorière : Mme Sophia FORESTIER

Secrétaire : Mme Amélie FRADIN

Vice-présidente : Mme Eléonore EDMOND

Vice-trésorière : Mme Vanessa VALLAS

Vice-secrétaire : Mme Marine MONTERO

ainsi que d'autres membres actifs.

L'APE apporte une aide financière pour les élèves, en participant à divers frais prévus par l'école.

Nous organisons donc différentes actions durant l'année scolaire (vente de chocolats ou d'objets, kermesse, tombola, loto...)

Cette organisation est possible grâce à la participation et au soutien des parents, familles et amis de chaque enfant.

En raison des contraintes sanitaires, nous continuons d'adapter nos manifestations. De ce fait, notre traditionnel loto de janvier n'aura de nouveau pas lieu en 2022.

L'événement principal financé par l'APE est le voyage de fin d'année de 5 jours. Celui-ci, prévu à la Rochelle en 2021 a été reporté à 2022.

Nous accueillons avec plaisir chaque personne qui souhaite apporter son aide, ses compétences ou ses idées.

Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : ape03250@gmail.com ou participer aux réunions.

L'équipe APE



La vie au COLLÈGE JULES VERNE pour ce 1^{er} trimestre 2021 :

Pour cette rentrée scolaire, le collège compte 182 élèves dont 23 internes. L'équipe de direction est en partie renouvelée avec un nouveau chef d'établissement, Jean-François Vallé et un nouveau CPE, William Winter. De nouveaux enseignants sont arrivés : en français, SVT, technologie, latin (après les congés d'automne) et anglais en remplacement. Deux assistants d'éducation sont aussi nouveaux. Le nouveau principal, très attaché aux relations avec tous les usagers, a souhaité recevoir l'ensemble des familles pour présenter et expliquer aux élèves et parents que l'on doit venir au collège avec plaisir, l'Ecole doit être un lieu d'épanouissement.

Plusieurs temps forts ont rythmé ce 1^{er} trimestre :

1/ Journée Nationale du Sport Scolaire

Le mercredi 22/09 a eu lieu la Journée Nationale du Sport Scolaire. A ce titre, le collège avait banalisé un temps spécifique, pour tous les élèves, pour la pratique d'une activité sportive.

A souligner l'implication de toutes les équipes du collège. Un moment de pratique collective impliquant TOUS les élèves qui ont pu se retrouver après une période compliquée avec les personnels pour favoriser le vivre ensemble. La pratique d'une activité physique développe des compétences transversales indispensables à l'épanouissement de l'élève. Une belle réussite avec des

remerciements aux professeurs d'EPS, M. Brodier et M. Le Goff qui ont mis en place ces activités.

Le collège a profité de cette semaine pour faire découvrir l'escalade et le foot, avec les clubs locaux, lundi soir et jeudi soir, Grimp'amicale et l'ESMB, associations avec lesquelles le collège a noué un partenariat. Vive le sport !

2/ Course parrainée au Collège, un moyen de travailler la persévérance.

Les professeurs d'EPS ont renouvelé avec une tradition, mobiliser les élèves pour trouver des parrains dans le but de ramener de l'argent pour faire vivre l'Association Sportive. Les élèves laissaient le choix aux personnes de contribuer de 0,10€ à 2€ le tour, suivant les possibilités de chacun.

L'objectif était donc de faire le plus de tours possible en courant durant quinze minutes. Des parents et grands-parents sont venus nombreux pour voir et encourager leur enfant ou petit enfant, avec le soleil au rendez-vous qui a fait un succès de cette matinée. Deux gendarmes en VTT ont rendu visite et l'un d'eux a participé au départ avec des classes. Une ancienne élève pompier volontaire a également apporté son soutien.

Les élèves pouvaient venir déguisés et certains ont fait preuve d'imagination. Après un temps d'échauffement en musique, ce sont les élèves de 6^{ème} qui ont terminé premiers avec pour les filles, Serena qui a couru 2860 m et Théo chez les garçons avec 2975 m, en 15 minutes. Un grand bravo aux élèves pour leur magnifique implication, leur endurance qui permet de travailler la persévérance scolaire au travers du sport. Le principal remercie les familles qui se sont déplacées permettant de voir leur enfant dans un autre contexte scolaire et l'ensemble des personnels qui ont permis de faire de cette manifestation une réussite.



3/ Soirée de remise des diplômes du brevet 2021, de belles retrouvailles

Une grande majorité des anciens élèves ont répondu favorablement à l'invitation à l'occasion de la remise de leur diplôme national du brevet (DNB) le vendredi 22 octobre. Ce sont environ 80 personnes qui étaient présentes, avec des enseignants, les personnels administratifs et des agents.



Le principal a salué le travail des élèves récompensé par ce premier diplôme. Il a souligné que c'est grâce à leur engagement dans leur scolarité qu'ils sont arrivés à ce résultat. Il a remercié également les enseignants présents et leur accompagnement pour faire réussir les élèves et les préparer à leur orientation choisie. 49 élèves sur 51 ont obtenu le DNB soit 96% de réussite. A noter que 18 élèves ont obtenu une mention TRES Bien, 9 une mention BIEN et 14 une mention ASSEZ BIEN.

Monsieur le maire et deux adjoints, invités, sont venus saluer ces excellents résultats. Le principal a rappelé l'importance des partenaires du territoire à la vie collégienne.

Après avoir souhaité une belle réussite dans leur parcours, le principal a invité les parents et anciens élèves à échanger avec les professeurs. Elèves heureux d'expliquer leur vie lycéenne maintenant, autour d'un moment de convivialité mis en place par le service

restauration. L'ensemble des personnes ont apprécié cette soirée de retrouvailles et de récompenses.

4/ Projets :

Les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, financés par le Conseil Départemental seront réceptionnés le 15 décembre 2021. Deux salles de bains ont été aménagées pour des élèves à l'internat. L'infirmerie est refaite en grande partie ainsi que de nombreux autres aménagements intérieurs et extérieurs.

Le nouveau principal, avec l'accord des équipes, a engagé le collège dans la démarche d'auto évaluation avant d'écrire un nouveau projet d'établissement. Il souhaite ouvrir davantage l'école aux parents et acteurs du territoire. Le sport de pleine nature devrait nourrir des projets pour l'attractivité de l'établissement, la différenciation pédagogique à travers différents axes dont le bien-être et les valeurs citoyennes.



Au lycée Claude Mercier, différents secteurs de formation professionnels (forêt-bois, commerce et social) sont proposés permettant aux élèves une immersion dans l'univers professionnel en proposant stages, sorties pédagogiques et mises en situation de la classe de 4^{ème} au BTS.

Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole permettent aux élèves de construire leur projet professionnel par des enseignements pratiques interdisciplinaires et des programmes et méthodes adaptés.

L'accompagnement individualisé aux élèves a pour objectif la réussite de leur scolarité, de leur formation et de leur projet personnel et professionnel.

Les formations CAPa SAPVER (Service aux Personnes et Vente en Espace Rural), Bac Pro Forêt, Bac Pro TCVA (Technicien Conseil Vente en Alimentation) et BTSA Technico-commercial (produits d'origine forestière) sont quant à elles, des tremplins à une professionnalisation.

De nombreuses activités pédagogiques basées sur de la pratique sont inscrites dans la philosophie de l'établissement et redonnent goût aux études et du sens aux apprentissages.

L'établissement reçoit des offres d'emploi qui correspondent aux profils des élèves de chaque formation de la part des nombreux partenaires présents sur le territoire.

L'établissement propose un internat de la 4^{ème} au BTS du lundi au vendredi.

Portes ouvertes sur RDV le 7 mai 2022.

UNION FORESTIERE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE (UFOR)



26 rue Roger Dégoulange
03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

Tél: 04.70.41.21.48 / PORTABLE : 06 89 11 5358 / courriel : ufor03250@orange.fr



L'Union FORestièRe (UFOR) est une association qui regroupe les propriétaires forestiers de la montagne bourbonnaise. Elle regroupe 160 adhérents pour une surface forestière de 3000 ha. Le but de l'association est de fournir pour une cotisation annuelle de 15 € + 0,3 € / ha

Une assurance en responsabilité civile des parcelles boisées de nos adhérents (contrat de groupe GENERALI).

Un lieu de rencontre et d'échanges d'expériences sylvicoles. Elle développe aussi des liens avec les autres associations de sylviculteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier avec des sylviculteurs de la Montagne Thiernoise (GSMT), les propriétaires forestiers du Livradois (APFL), d'Ance-Dore (APFAD) et ceux des Dômes-Combrailles.

Une participation à l'information et à la formation des sylviculteurs dans les domaines techniques, législatifs et fiscaux, le plus souvent en partenariat avec le CNPF. Sont prévus des réunions techniques en salle ou sur le terrain (ex : l'impact du réchauffement climatique, les bonnes pratiques pour le maintien de la biodiversité, le cubage des bois, la plantation avec les différents modes de préparation de sol, le dégagement des plantations...) et un voyage annuel d'études (ex : la futaie irrégulière en Livradois, la sylviculture du Douglas, la visite d'unités de transformation du bois...).

Une sensibilisation du grand public à la gestion forestière. Le travail de sylviculteur est très largement méconnu par le public qui fréquente notre territoire. L'association doit faire connaître le rôle économique mais aussi la fonction écologique d'une forêt régulièrement gérée et renouvelée. L'association représente l'intérêt des propriétaires forestiers dans les commissions de révision des réglementations des boisements ou commissions NATURA 2000 par exemple.

Un tarif privilégié pour adhérer au syndicat FRANSYLVA qui défend les intérêts des Propriétaires Forestiers au niveau national. Il ouvre également droit à des réunions d'informations, à une revue trimestrielle et une documentation sur les obligations et droits du Propriétaire Forestier.

| |
|---|
| UFOR (UNION FORESTIERE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE) 26 rue Roger Dégoulange 03250 Le Mayet-de-Montagne Tél : 04 70 41 21 48/ 06 89 11 53 58 Mail : ufor03250@orange.fr |
|---|

Facebook : Rejoignez le groupe [UFOR](#)

DÉCHETERIE HORAIRES

| | | LUN- DI | MARDI | MERCREDI | JEU- DI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|----------------|------------------|-------------------|----------|------------------|----------------------|-------------------|
| ÉTÉ du 1 ^{er} mars au 31 octobre | MATIN | FERMETURE | 9 h 00 à 12 h 00 | | FERMETURE | 9 h 00 à 12 h 00 | |
| | APRÈS- MIDI | | 14 h 00 à 17 h 45 | | | 14 h 00 à 17 h 45 | 14 h 00 à 16 h 45 |
| HIVER du 1 ^{er} novembre au 29 février | MATIN | | 8 h 30 à 12 h 00 | | | 8 h 30 à 12 h 00 | |
| | APRÈS- MIDI | | 13 h 30 à 16 h 45 | | | 13 h 30 à 16 h 45 | |

AVERTISSEMENT

Les dépôts sauvages d'ordures relèvent d'une incivilité caractérisée et peuvent entraîner pour son auteur une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Un déchet en appelle toujours un autre et chacun doit s'efforcer de pas être un des maillons de cet incivisme.

« Agissons ensemble pour un environnement plus propre. »

SACS "TOUTOUNET"



Chaque jour, les agents communaux interviennent pour nettoyer et préserver le cadre de vie.

Mais leurs efforts sont vains sans la participation de chacun.

Le sujet fait sourire, mais les déjections canines posent de multiples problèmes en matière de :

- **Propreté publique** : dégradation du cadre de vie.
- **Hygiène et santé publique** : prolifération des microbes que l'on amène à la maison.
- **Sécurité** : risque de chute, notamment pour les personnes âgées.

En tant que maître responsable, il est de votre devoir de ne pas laisser votre animal faire ses besoins n'importe où, ni d'abandonner ses déjections sur la voie publique.

Un geste simple et hygiénique.

La commune a mis en place des **distributeurs de sacs** pour déjections canines ; ils sont à votre disposition **gratuitement**.

Utilisez-les à bon escient ! L'approvisionnement en sacs est vérifié quotidiennement par le service technique.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET ILLUMINATIONS 2021

En raison de la crise sanitaire, les jurys ne se sont pas réunis en conséquence tous les inscrits seront récompensés.

Chaque année, la commune du Mayet-de-Montagne encourage sa population à contribuer à améliorer son cadre de vie.

Le **fleurissement** est un véritable facteur de bien-être et permet de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour des visiteurs de la commune.

Inscrits :

1^{ère} catégorie - Maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue :

Mme Ginette NICOLAS, M. Rik et Mme Leentje VANDENAWEELE, Mme Marie-Thérèse CHOTIN.

2^{ème} catégorie - Maisons individuelles ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement :

M. Jacques FRADIN, Mr Didier MATICHARD, Mme Sahar AHMAD.

6^{ème} catégorie - Fermes fleuries

M. Emmanuel PONSIGNON.

Tous les participants seront récompensés par une belle dotation de lots de bulbes, fleurs en pot, arbustes, de bons d'achats.

Le **concours des illuminations** a été créé afin de récompenser les actions menées par les habitants et les commerçants en faveur de l'embellissement des maisons et des commerces pendant les fêtes de fin d'année.

Cette année, les participants étaient les suivants :

Catégorie "Particulier" :

Mme Maya SNOCHOWSKI, Mme Jocelyne MANEM, M. Théo HERMITTE.

Catégorie "Commerce" :

Mme Michèle FEUGERE (Prêt-à-porter Michèle), Mme Corinne ROCHE (Vival)

Un grand merci à eux, en s'inscrivant, ils participent à leur manière au développement de la commune.



SUBVENTIONS OU PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Le montant des subventions attribuées aux associations s'élèvent à 12 589 €

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

En raison du contexte actuel, les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année à venir.

Prix du repas facturé : 3,90 €

Un jour de garderie : 1,00 €

LIEN PORTAIL FAMILLE pour réservation des repas de cantine et la garderie

<https://www.vichy-communauté.fr/demarches-en-ligne/espace-familles/>

TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES

La location des salles reste gratuite à l'occasion de réunion pour les Associations ainsi que lors de la célébration de la Sainte patronne de la musique et l'Amicale des Pompiers.

Une mise à disposition des salles sera effectuée à titre gracieux lors des rassemblements et dans le cas où ces manifestations ne produisent aucune recette directe ou indirecte.

Le Centre Social Rural bénéficiera de 2 gratuités par an.

Les tarifs ci-après ne s'appliquent ni au CCAS, ni aux comités, ni aux associations commémorant les armistices des 8 mai et 11 novembre, ni aux établissements scolaires lors de la présentation de spectacles par les enfants.

Un état des lieux sera obligatoire avant et après toute location, sur rendez-vous, avec l'agent de surveillance de la voie publique.

| | | | |
|--|---|------------------------------|-----------|
| R E G I E D E R E C E P T I S | <u>Chèque caution :</u> | Par manifestation | 500.00 € |
| | <u>Location Salle des Fêtes :</u> | | |
| | - Particuliers (Mayétois) | Par journée de manifestation | 80.00 € |
| | - Particuliers (Extérieurs au Mayet) | Par journée de manifestation | 100.00 € |
| | - Associations Communales | Par journée de manifestation | 20,00 € |
| | - Associations extérieures au Mayet | Par journée de manifestation | 25,00 € |
| | - Location longue durée | À partir du 3ème jour | 10 €/jour |
| | <u>Location Salle Jacquet</u> (repas exclus) | | |
| | - Particuliers | Par journée de manifestation | 11.00 € |
| | - Associations communales | Par journée de manifestation | 8.00 € |
| <u>Location Salles complexe Fernand FAYET</u> | | | |
| * <u>Particuliers, professionnels Mayétois</u> | | | |
| Salle de sport sans équipement | Par journée de manifestation | 135,00 € | |
| Salle de sport avec équipement | Par journée de manifestation | 225,00 € | |
| Salle carrelée sans équipement | Par journée de manifestation | 108,00 € | |
| Salle carrelée avec équipement | Par journée de manifestation | 198,00 € | |
| * <u>Particuliers, professionnels extérieur au Mayet</u> | | | |
| Salle de sport sans équipement | Par journée de manifestation | 150,00 € | |
| Salle de sport avec équipement | Par journée de manifestation | 250,00 € | |
| Salle carrelée sans équipement | Par journée de manifestation | 120,00 € | |
| Salle carrelée avec équipement | Par journée de manifestation | 220,00 € | |
| * <u>Associations communales</u> | | | |
| Salle de sport sans équipement | Par journée de manifestation | 50,00 € | |
| Salle de sport avec équipement | Par journée de manifestation | 150,00 € | |
| Salle carrelée sans équipement | Par journée de manifestation | 50,00 € | |
| Salle carrelée avec équipement | Par journée de manifestation | 150,00 € | |
| Location longue durée | A partir du 3ème jour | 10 €/jour | |
| Location marché aux puces juillet/août | Forfait | 320,00 € | |

TARIFS CAMPING



| Par jour | |
|--|---------|
| Emplacement tente | 1,20 € |
| Emplacement caravane | 2.10 € |
| Emplacement camping-car | 3.10 € |
| Véhicule (voiture ou moto) | 0,90 € |
| Campeur | 2,20 € |
| Enfant (gratuit pour les moins de 7 ans) | 2,20 € |
| Branchement électrique (10A) | 2,20 € |
| Garage mort : | |
| Du 1er juin au 30 septembre | 1,90 € |
| Du 1er octobre au 31 mai | 0,80 € |
| Connexion Wifi | Gratuit |

MOBILE HOME

| | | |
|---|------------|----------|
| <u>Hors Saison</u> | | |
| Du 15 avril au 31 mai | La semaine | 170,00 € |
| Du 1 ^{er} octobre au 15 octobre | La nuitée | 40.00€ |
| <u>Moyenne saison</u> | | |
| Du 1 ^{er} juin à semaine 28 | La semaine | 220,00 € |
| De la semaine 34 au 30 sept | La nuitée | 55.00 € |
| <u>Haute saison</u> | | |
| Semaine 29 à semaine 33 | La semaine | 350,00 € |
| | La nuitée | 70.00 € |
| Location au week-end (Du vendredi soir au dimanche soir) | | 130,00 € |

BUNGALOW

| | |
|--|----------|
| Location à la semaine (du samedi 15 h 00 au samedi suivant 10 h 00) | 170,00 € |
| Location à la journée | 30,00 € |



04.70.48.57.87



Nous rappelons qu'un médecin est joignable au Mayet-de-Montagne au 04.70.48.57.87 (hors ouverture du cabinet) :

- tous les jours de 20h à minuit,
- tous les week-ends de 8h à minuit.

NOS MEDECINS :

◇ Docteur Marie-Pierre DELCHET
 ◇ Docteur Audrey LAVOINE
 ◇ Docteur Quentin MORISSET
 Tél. : 04-70-59-75-25
 22 avenue de la Libération

◇ Docteur Philippe MAZIERES
 Tél. : 04-70-59-70-78
 35 rue de Ferrières

◇ Docteur Vincent KISSEL
 Tél. : 09-72-39-46-12
 22 place aux Foires



NUMÉROS DIVERS

| | | |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------|
| Centre Social | 24 rue Roger Dégoulange | 04-70-59-71-42 |
| C.T.E.R. | 17 rue de l'Industrie | 04-70-59-75-10 |
| France Services | 26 rue Roger Dégoulange | 04-70-59-36-67 |
| Collège Jules Verne | 22 avenue Joseph Monat | 04-70-59-71-06 |
| École primaire Yves Duteil | 20 avenue du Lac | 04-70-59-71-14 |
| L.E.A.F.P. Claude Mercier | 23 rue de Lapalisse | 04-70-59-70-88 |
| Gendarmerie | 16 rue de Ferrières | 04-70-59-70-36 |
| Mairie | 14 place de l'Église | 04-70-59-70-52 |
| Bureau de tourisme | 30 place de l'Église | 04-70-59-38-40 |
| Pharmacie GOIN Françoise | 18 rue de Ferrières | 04-70-59-70-07 |
| Pharmacie MEYNIAL Denis | 50 rue Francisque Drifford | 04-70-59-70-20 |
| Piscine | chemin de Fumouse | 04-70-41-06-33 |
| La Poste | 5 rue Francisque Drifford | 04-70-90-90-33 |
| Résidence du Parc - E.H.P.A.D. | 5 avenue Chabrol | 04-70-59-30-01 |

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

ASTRI Halyka
BONIFACIO CORDONNIER Ezra
COUPPEZ Yvain
GIRAUD Louise
JONON Axel
KISSEL Margaux
MORISSET Anne
PERRET ANGLADE Marie-Lisa
THEVENET Emma
VALLAS ROUX Lisa



MARIAGES



DIOT Stéphen et **LEFEBVRE** Laurie
HERITIER Jonathan et **NOMINÉ** Amandine
MAES Femke et **DELANGÉ** Els
QUINET Maxence et **BREST** Audrey

DÉCÈS

ANGELVIN Éric,
BERTRAND Jeannine née *MOLINÉS*
BIGAY Jacques
BIGAY Roger
BOFFETY Andrée née *GAY*,
BONNABAUD Robert,
BUVAT Gilles,
CAILLOT Raymonde née *SOUCHET*
CARICHON Claude
CARTON Marie, Madeleine
CLOUX Gérard
CORRE Annick née *DRIFFORD*
CORRE Gisèle
DANNE Monique née *TRONEL*
DELECROIX Simonne née *MARCHAND*
UCHER Jeanne née *PÉTELET*
DUMONT Jeanne née *BARRAUD*

HONSTETTRE Angèle née *VALENSI*
HORVILLE Jacques
JANNAUD Franck
LAPOILE Maurice
LOTIRON Jean-François
LUBREZ Jean-Paul
MARTIN Alain
MATHOT Alain
MAYEUX Victor
MERCIER Jean
MOREL Aimée née *BONNABAUD*
PANNETIER Michel
RAMILLIEN Raymond
RAY Camille née *DAUBEL*
RICHARD Pierre
RIGOLET Suzanne née *BENOIT*
WACH Paul

HOMMAGE À JACQUES BIGAY



Figure emblématique de la commune du Mayet-de-Montagne (Allier) et de la Montagne bourbonnaise, Jacques BIGAY nous a quitté au cours de cette année 2021.

Qui ne connaissait pas Jacques ?

Le « Jacques » comme on l'appelait familièrement, avait repris l'entreprise familiale d'électro-ménager située Place aux Foires.

Roi de la débrouillardise, avec sa gouaille et toujours avec une petite pointe d'humour, il trouvait toujours la solution pour prolonger la vie de nos appareils ménagers, pour bricoler une installation et rendre service à tous ceux qui le sollicitaient.

Combien de jeunes de toutes générations se souviennent aussi des bals "Mirage 2000" ? Pour s'amuser et amuser les autres, il mettait le feu avec ses tubes des années 80.

Jacques était un vrai gentil , avec un cœur énorme et son sourire, ses blagues, ses remarques en patois, nous manquent déjà... Tu nous manques déjà Jacques.

À ses enfants, Aymeric, Justine et Emma, nous adressons toute notre entière sympathie.

HISTOIRE EN PATOIS

La tchoisse do porc

Au printemps le Glaudius et la Tonine vniront à la faire do Mayet pas acheta dou porcs sevrâi (dâ nourains). Y élviront l'été (un par your et l'autre pas le veindre).

Envei le petit lait des quatre vaches, y semient des truffes et dâ collets verts, tous lou ans y fayent que m'a quin.

Lou dou porcs profitchient jusqu'au jour, n'en a un que se mtî à fouaire le daru et o profiti pu dîpeux qu'o jour.

Le Glaudius disit à la Tonine : « N'ena un y sait pas ce qu'o la ou mingé quasi pas et ou profite pas, ne ven pas fouaire venir le vétérinaire ou nous peindra pu cher qu'ou vaut pas, si ou ceurve pas ne le tchourain par nous ».

Y laissyrons passa nouvvaî et dins le mai de janvier le Glaudius disit : « Le porc vaît un ptit mieux ou l'a profitaî un chtî migeon, ou fayô bintôt 80 kg (l'autre en fayô ben 30 de pu) et si ne le tchouent qu'à jours qu'ai que t'en pinsse ? »

« Et passe que pas ! Mais ne ven demanda le Marcel. » disit la Tonine.

« Pîsses-tu n'y arriverin ben tout dou, ou l'ai pas bien gros. »

Le jour dit quand y ayiront ajoutaî et peïnssaient les voulailles y se linsseront après que l'affouaire.

Y queminciront pas attachâ na patte, y l'emmeniront djord attachî après un piquet, y ayant tout préparai : le coutcheau, la casserole et le sciau pas meutre le sing.

Y quminciront pas l'assouma, y s'agreuliront dessus pas le seugna, mais le djable quand où l'ayi le coutcheau din le co où prenî ben de la vigueur et ou gesticulo tellamin pas qui peurdiront un bon migeon de sing, mais ma fouaî y failliront envaî ce que restî.

Y se chamilliront, se mingéiant les couennes touta la journa, la Tonine arrêto pas de dire : « y tailleint dit de demanda le Marcel, t'a pas voulu, mais te vais, le sing est patar et n'en a ben pas dou jours et peu pas sûr que finirint. »

Mais bon lou anciens que vont lire quin yur temps est pas comptait quemai le Glaudius et la Tonine.

CONCOURS PHOTOS

Le MAYET-DE-MONTAGNE en IMAGES

Thème A : « la vie locale d'aujourd'hui et d'autrefois »

Thème B : « le patrimoine »

La commune du Mayet-de-Montagne organise un concours photo intitulé « Le Mayet-de-Montagne en images », du 21 mars au 20 juin 2022, ouvert à tous.

Ce concours s'inscrit dans le cadre des activités de la commission communication pour la promotion de la commune et la perpétuation des traditions locales.

Ce concours gratuit est ouvert à tous sans limite d'âge.

Les participants devront envoyer leur bulletin d'inscription ainsi que leurs photographies entre le **21 mars et 20 juin 2022 minuit** :

Par mail à l'adresse suivante : concours.photos.mairie.lemayetdemontagne@orange.fr

Ou par courrier à :

Commune Le-Mayet-de-Montagne

Concours Photos

14 place de l'église

03250 Le Mayet-de-Montagne.

Les participants devront indiquer :

•en objet du mail : « Concours photo – Le MAYET-DE-MONTAGNE en IMAGES »,

joindre le bulletin d'inscription dûment complété. Le bulletin est à télécharger sur le site internet de la commune.

Deux thèmes sont proposés au format numérique ou papier argentique

o **Thème A** : « la vie locale d'aujourd'hui et d'autrefois » (portrait, métier, vacances, travail, sport ...)

o **Thème B** : « le patrimoine » (environnement, culture, artisanat ...)

Une seule photo par participant dans chaque thème sera acceptée.

Un jury composé d'habitants de la commune, de membres du conseil et d'associations, de l'office de tourisme choisira le lauréat de chaque thème selon les critères suivants : qualité artistique et technique, créativité et originalité.

1) Prix du Jury

Un jury composé d'habitants de la commune, de membres du conseil et d'associations, de l'office de tourisme choisira le lauréat de chaque thème selon les critères suivants : qualité artistique et technique, créativité et originalité.

Composition du jury : 3 habitants du Mayet, 2 membres du conseil, 1 représentant de l'office de tourisme.

2/ Prix du public

Le prix du Public sera attribué uniquement pour les photos numériques à la photo de chaque thème ayant reçu le plus grand nombre de votes Internet.

Les internautes pourront voter sur le sondage en ligne pour leurs photos préférées. Les votes seront ouverts du 21 juin au 7 juillet 2022 minuit.

3/ Résultats du concours

Les résultats seront mis en ligne sur le portail de la commune et sur la page Facebook.

4/ Dotations

A l'issue du concours, le classement des votes électroniques et le jugement du jury permettra de déterminer les lauréats. Les œuvres des lauréats de chaque thème seront déclinées sous forme d'exposition photo au sein de la commune.

Chaque participant ne pourra bénéficier, en cas de sélection, que d'une seule publication même s'il a concouru dans plusieurs catégories, seule l'œuvre la mieux classée sera dotée.

Les lauréats seront prévenus individuellement, par tout moyen à la disposition de l'organisateur.

Règlement complet consultable sur le site internet de la commune et en mairie.

LES MÉDAILLÉS



Lors de l'inauguration de la place aux Foires le 11 septembre 2021, 9 élus et agents municipaux ont reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale pour leur engagement au service des Mayetoises et des Mayetois.



De gauche à droite : Jean-François DEPALLE, Magalie FORESTIER, Guy BOSSON, Jean-Pierre RAYMOND, Viviane VALLAS, Gilles DURANTET, Jean-Paul BARGOIN, Michel BILLARD

Bulletin de participation au concours des maisons et fermes fleuries

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tél. : (facultatif)

souhaite participer à l'édition 2022 du concours des maisons et fermes fleuries.

- 1^{ère} catégorie
 3^{ème} catégorie
 5^{ème} catégorie
 7^{ème} catégorie

- 2^{ème} catégorie
 4^{ème} catégorie
 6^{ème} catégorie

Si vous habitez en immeuble, merci de préciser la situation exacte (l'étage et l'endroit d'où est visible la réalisation).



Bulletin de participation au concours des illuminations de fin d'année

Nom

Prénom

Adresse :

Tél. : (facultatif)

souhaite participer à l'édition 2022 du concours des illuminations de fin d'année.

Catégorie particulier

Catégorie commerce



VENTES ET LOCATIONS

Si vous avez un bâtiment, un terrain à louer ou à vendre, vous pouvez compléter et transmettre le formulaire ci-dessous à la Mairie.

Les renseignements ainsi fournis seront mis à la disposition des personnes recherchant une location ou l'achat d'un bien immobilier.

| NOM | PRÉNOM | ADRESSE | TÉLÉPHONE | DESCRIPTION DU BÂTIMENT /TERRAIN À VENDRE OU À LOUER |
|-----|--------|---------|-----------|--|
| | | | | |



Suivez l'actualité de votre commune

Sur le site internet : www.le-mayet-de-montagne.fr



<https://www.facebook.com/CommuneduMayetdeMontagne/>



**Commune du Mayet de
Montagne**

@CommuneduMayetdeMontagne · Communauté

Déjà abonné(e)

Bulletin d'informations municipales 2022 – Edition Mars 2022
Directeur de publication Monsieur Le Maire
Création: Mairie du Mayet de Montagne
Impression : l'Utile - Imprimeur 5 rue Lavoisier à CUSSET (03)